

C.C.A.S. DE PUILBOREAU

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 28 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit octobre, à 18h30, le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison du Puilborain sous la présidence de Monsieur Didier PROUST, Vice-Président.

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Étaient présents : Messieurs et Mesdames : Didier PROUST, Dominique RAMBAUD, Dominique COUDREAU, Denys SIMON, Brigitte BESNARD (à partir du point n°2), Julie DAUDIN, Evelyne GENTET, Dominique MALLET, Jean-Louis MARY, Gilles ANTONIO

Étaient excusés : Monsieur Alain DRAPEAU (Procuration à D. PROUST)
Madame Stéphanie CASTELLON (Procuration à D. COUDREAU)
Madame Jocelyne ROCHETEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique COUDREAU

Secrétaire auxiliaire : Madame Emeline BARBOTIN

Date de convocation : Le 21 octobre 2025

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Etude des demandes aides financières
- Etude des dossiers « Bourse au permis »
- Subvention auprès de l'association « La Ligue contre le Cancer »
- Remboursement d'une participation à l'atelier équilibre
- Livraison des coffrets gourmands
- Informations diverses

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le quorum étant atteint, Monsieur Dominique COUDREAU est désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Monsieur Didier PROUST annonce aux administrateurs que le compte-rendu sera signé en deux exemplaires : le procès-verbal original ainsi que celui pour la diffusion (sans les échanges des aides financières).

Monsieur Didier PROUST présente le compte-rendu de la séance du 10 septembre et demande si les administrateurs ont d'éventuelles questions concernant la rédaction du procès-verbal.

Une erreur de syntaxe est signalée page n°9. La modification sera effectuée avant diffusion du document.

Les conclusions du rapport mis aux voix donnent le résultat suivant :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	11	0	0	0

ETUDE DES DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES

Echanges non diffusés

ETUDE DES DOSSIERS « BOURSE AU PERMIS »

Echanges non diffusés

Dossier n° 2025-C

Après en avoir délibéré, il est proposé :

- **D'EMETTRE** un avis favorable à cette demande de bourse au permis

Les conclusions du rapport mis aux voix donnent le résultat suivant :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	12	0	0	0

Dossier n° 2025-D

Après en avoir délibéré, il est proposé :

- **D'EMETTRE** un avis favorable à cette demande de bourse au permis

Les conclusions du rapport mis aux voix donnent le résultat suivant :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	12	0	0	0

SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LA LIGUE CONTRE LE CANCER »

Monsieur Didier PROUST informe que cette année, le CCAS de Puilboreau a renouvelé sa mobilisation autour de la campagne nationale de lutte contre le cancer du sein Octobre Rose. Informer, sensibiliser, dialoguer, mobiliser sur l'importance du dépistage précoce et soutenir la recherche médicale, telle est la vocation de cette campagne.

Par délibération du 10 Septembre 2025, le Conseil d'Administration s'était engagé à verser l'ensemble de la recette de l'activité Cardio-training à l'association de la Ligue contre le Cancer.

Au total 41 personnes ont participé au Cardio-training avec une participation financière de 2,00 € par personne soit 82,00 € récolté.

Il précise que la marche a rassemblé environ 150 personnes, témoignant d'une bonne participation.

Par rapport à l'année dernière, nous constatons une légère baisse de participations pour le cardio-training.

Monsieur Didier PROUST demande à l'assemblée s'il y a des questions ou des commentaires.

Aucune intervention n'est formulée par les membres de l'assemblée.

Monsieur Didier PROUST adresse ses remerciements aux administrateurs pour leur participation à cet évènement.

Monsieur Denys SIMON souligne le retour positif des participants.

Monsieur Didier PROUST informe l'assemblée que la boîte à dons, mis à disposition par La ligue Contre le Cancer, a permis de récolter la somme de 211,10€. Le montant est semblable aux autres années.

Le CCAS a tenté d'associer les activités marche et cardio-training avec une séance de zumba, mais il était difficile de prévoir les trois actions sur une seule matinée. Organiser une activité l'après-midi présentait en outre le risque d'une participation plus faible.

Monsieur Denys SIMON indique que « La course des Demoiselles » à Rochefort avait lieu le samedi après-midi.

Monsieur Dominique COUDREAU précise que plusieurs communes organisent également des évènements pour Octobre Rose.

Monsieur Didier PROUST souligne que la tenue d'évènements Octobre Rose dans plusieurs communes limite la disponibilité de l'association La Ligue contre le Cancer, celle-ci ne disposant pas d'un nombre suffisant de bénévoles pour animer les ateliers de sensibilisation.

Monsieur Denys SIMON ajoute que La Ligue contre le Cancer se concentre certainement sur les plus gros évènements.

Il est proposé au Conseil d'Administration de :

- **DE VERSER** une subvention exceptionnelle de 82,00 € au bénéfice de l'association « La Ligue contre le Cancer »

Les conclusions du rapport mis aux voix donnent le résultat suivant :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	12	0	0	0

REMBOURSEMENT D'UNE PARTICIPATION À L'ATELIER ÉQUILIBRE

Monsieur Didier PROUST informe l'assemblée qu'un couple a dû cesser sa participation à l'atelier équilibre du CCAS pour raison médicale.

En effet, leur état de santé s'est dégradé au cours de l'été et ne leur a pas permis de commencer les séances. Ils ont fourni un certificat médical de leur médecin attestant que leur état de santé est incompatible avec la pratique de l'atelier équilibre.

Ces derniers ont demandé un remboursement de leurs cotisations. Il s'agirait de rembourser la somme de 160,00 €.

Madame Dominique RAMBAUD demande si les places ont été proposées à la liste d'attente.

Monsieur Didier PROUST confirme que cela a bien été fait : deux Puilborains ont intégré les séances dès la rentrée.

Il précise par ailleurs que les ateliers équilibre comptent peu de participants issus des communes extérieures, soit 6 sur 45 personnes inscrites. Cette priorité donnée aux habitants de Puilboreau résulte d'une décision du Conseil d'Administration.

Madame Julie DAUDIN demande si les Puilborains inscrits sur la liste d'attente sont prioritaires par rapport aux habitants des communes extérieures.

Monsieur Didier PROUST répond que les Puilborains sont toujours prioritaires.

Monsieur Gilles ANTONIO demande si les participants viennent à chaque séance.

Monsieur Didier PROUST indique qu'il peut y avoir un peu d'absentéisme. Le CCAS ne procède à aucun remboursement sans certificat médical et une délibération du Conseil d'Administration.

Monsieur Dominique COUDREAU demande combien de temps dure la séance.

Monsieur Didier PROUST précise que les séances durent 1 heure. Un bilan est fait à chaque fin de saison. Il est important d'avoir le retour des participants.

Il est proposé au Conseil d'Administration de :

- **VALIDER** le remboursement des cotisations pour un montant de 160,00 €.
- **D'AUTORISER** le Président du CCAS ou son représentant, à signer tous documents relatifs au remboursement des cotisations et à passer les écritures nécessaires en comptabilité.

Les conclusions du rapport mis aux voix donnent le résultat suivant :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	12	0	0	0

LIVRAISON DES COFFRETS GOURMANDS

Monsieur Didier PROUST rappelle que le vendredi 17 octobre a eu lieu la distribution des coffrets gourmands aux personnes âgées de 75 ans et plus.

Comme chaque année, certaines personnes dépendantes ont sollicité le CCAS pour pouvoir bénéficier d'une livraison de leur coffret à leur domicile.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'assurer la livraison.

Le CCAS vérifie que les personnes sont bien dans l'impossibilité de venir les chercher à la Salle Baillac.

Monsieur Didier PROUST informe les administrateurs que 70 colis n'ont pas été retirés le jour J.

Monsieur Denys SIMON précise que la logistique liée à cet événement est importante.

Monsieur Jean-Louis MARY demande si les personnes doivent récupérer les colis à la Maison du Puilborain.

Monsieur Didier PROUST répond que les personnes ont jusqu'au 05 novembre pour les retirer à la Maison du Puilborain. Il précise avoir échangé avec un habitant de Puilboreau, qui n'a pas assisté volontairement à la distribution, conscient qu'il pourrait retirer son colis ultérieurement à la Maison du Puilborain. Il souligne que ce comportement peut être agaçant.

Les prochains membres du Conseil d'Administration décideront de la suite à donner à cette action.

Monsieur Didier PROUST donne la parole aux administrateurs qui ont participé à la distribution.

Monsieur Gilles ANTONIO indique qu'il a parfois été difficile de gérer les enfants du Conseil Municipal des Enfants présents pour participer à la distribution.

Madame Dominique RAMBAUD souligne avoir apprécié la bonne humeur des enfants et estime que leur participation a apporté un réel plus à l'action.

Madame Brigitte BESNARD note que certains enfants étaient effectivement moins investis que d'autres, mais se dit néanmoins très satisfaite de leur venue.

Monsieur Dominique COUDREAU relève une forte affluence de personnes venant retirer leur colis sur le même créneau et à la même table.

Monsieur Didier PROUST précise que les créneaux sont normalement espacés, mais que certaines personnes se sont présentées en dehors du créneau indiqué sur l'invitation. Il ajoute que, malgré le remplacement de la personne qui coordonne habituellement cette action, certaines informations ont peut-être mal été communiquées.

Madame Evelyne GENTET indique que cette forte affluence a peut-être généré un peu de frustration chez les enfants, qui n'avaient pas toujours l'occasion d'expliquer l'action.

Madame Dominique MALLET précise que la mise en place des poignées des colis a été compliquée en raison de l'affluence.

Monsieur Didier PROUST souligne que le retour global reste positif, la présence des enfants ayant contribué à atténuer l'attente.

Madame Evelyne GENTET ajoute qu'elle n'a pas entendu de remarque concernant le délai d'attente.

Monsieur Didier PROUST ajoute que, sans la présence des enfants, certaines remarques auraient peut-être été émises.

Madame Dominique RAMBAUD souligne le rôle de modérateurs joué par les enfants.

Monsieur Didier PROUST note que l'espace de convivialité a très bien fonctionné.

Madame Dominique RAMBAUD indique qu'il a été nécessaire d'ajouter des chaises au cours de la matinée.

Madame Evelyne GENTET signale que plus de 60 cafés ont été servis et estime que les tables de distribution des colis étaient trop proches de l'espace convivial.

Monsieur Didier PROUST explique qu'il avait demandé de rapprocher les tables afin de réduire l'impression de longueur de la salle.

Monsieur Denys SIMON dit qu'il y a un juste milieu à trouver.

NUMEROTATION DES EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS :

<u>2025/10/24</u>	Aide financière n°14-2025
<u>2025/10/25</u>	Bourse au permis de conduire - dossier n°2025-C
<u>2025/10/26</u>	Bourse au permis de conduire – dossier n°2025-D
<u>2025/10/27</u>	Subvention auprès de l'association « La Ligue contre le Cancer »
<u>2025/10/28</u>	Remboursement d'une participation à l'atelier équilibre

Madame Dominique RAMBAUD demande si l'espace jeux a été utilisé.

Monsieur Didier PROUST répond que celui-ci a été peu utilisé, seules deux personnes ayant participé à un jeu animé par Anaïs.

Monsieur Didier PROUST lit ensuite la lettre envoyée par une administrée au CCAS.

Les administrateurs s'inscrivent dans le tableau de répartition des livraisons.

Messieurs Didier PROUST et Denys SIMON relèvent la qualité d'un bel article paru dans *Sud-Ouest* ainsi que d'un post publié sur les réseaux sociaux par le service communication

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur Didier PROUST informe les administrateurs que le prochain Conseil d'Administration se déroulera le mercredi 10 décembre 2025.

Monsieur Dominique COUDREAU informe l'assemblée qu'il s'est rendu au Conseil d'Administration de la Banque Alimentaire. Il indique que onze Banques Alimentaires départementales rencontrent actuellement des difficultés budgétaires.

Le CCAS de Puilboreau avait adressé un courrier à la Banque Alimentaire 17 afin de signaler quelques dysfonctionnements et manquements. Durant la même période, cinq salariés de la BA 17 ont été en arrêt maladie, ce qui a entraîné des difficultés dans la préparation des colis.

Un nouveau directeur général, issu de l'agroalimentaire, va prochainement rejoindre l'association. Son expérience devrait permettre une meilleure prise en compte de la réglementation ainsi qu'une amélioration des pratiques de conditionnement

Les opérations de ramasse demeurent complexes. La BA 17 privilégie désormais la récupération de produits directement auprès des producteurs.

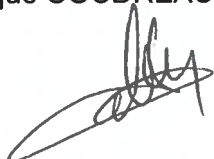
Monsieur Dominique COUDREAU mentionne le nouveau bâtiment dont bénéficiera prochainement la BA 17. Des travaux d'aménagement seront nécessaires avant son utilisation.

Il évoque également la collecte nationale de la Banque Alimentaire qui se déroulera les 28,29, et 30 novembre.

Les administrateurs font le point sur le planning des inscriptions à la collecte.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Vice-Président déclare la séance close à 19H30.

Le secrétaire de séance,
Dominique COUDREAU



Le Président,
Alain DRAPEAU



Pour le Président empêché, le Vice-Président

Didier PROUST